

Troisième communication du Groupe de travail sur les motions

Résultats du vote électronique, nouvelles résolutions et recommandations, discussion en ligne des motions de gouvernance et autres points à l'ordre du jour du Congrès

13 novembre 2020

Dans cette troisième communication, le Groupe de travail sur les motions (GTM) souhaiterait attirer l'attention des Membres sur un certain nombre d'étapes importantes concernant le processus de motions du Congrès mondial de la nature 2020.

1. Résultat du vote électronique sur les motions

Le système de vote électronique sur les motions est resté ouvert du **7 au 21 octobre 2020**. Les Membres étaient invités à voter sur **109 motions, dont 15 contenant des amendements**. **Les Membres ont adopté les 109 motions**, confirmant la tendance de Congrès précédents selon laquelle la majorité des motions soumises au vote sont finalement adoptées. Vous trouverez le texte final des motions, tel qu'adopté, ainsi que les **résultats du vote électronique** publiés le 4 novembre 2020, sur le [site web du Congrès](#).

Le vote électronique a bénéficié d'une large participation, **729 des Membres ayant voté (62% des ayants droit)**,¹ bien que ceci représente une proportion légèrement inférieure au vote électronique sur les motions ayant précédé le Congrès de Hawaï'i (69% ayants droit). Les tableaux ci-dessous fournissent des détails supplémentaires sur les taux de participation des différentes régions et catégories de Membres.

| Région statutaire | Nb accrédités | Nb votes | % vote |
|--|---------------|----------|--------|
| Afrique | 190 | 99 | 52% |
| Europe de l'Est, Asie du Nord et Asie centrale | 57 | 23 | 40% |
| Méso-Amérique et Amérique du Sud | 177 | 145 | 82% |
| Amérique du Nord et Caraïbes | 137 | 83 | 61% |
| Océanie | 35 | 18 | 51% |

¹ Les membres des catégories A, B et C qui ont payé leur cotisation peuvent voter.

| | | | |
|-------------------------|--------------|------------|------------|
| Asie du Sud et de l'Est | 243 | 184 | 76% |
| Asie de l'Ouest | 58 | 38 | 66% |
| Europe de l'Ouest | 279 | 139 | 50% |
| Total | 1 176 | 729 | 62% |

| Catégorie de Membre | Nb accrédités | Nb votes | % vote |
|--|---------------|------------|------------|
| A: États et organismes gouvernementaux | 124 | 77 | 62% |
| B: Organisations non gouvernementales | 1 030 | 634 | 62% |
| C: Organisations des peuples autochtones | 22 | 18 | 82% |
| Total | 1 176 | 729 | 62% |

Le Groupe de travail sur les motions adresse ses plus sincères remerciements à tous les Membres ayant participé à cet important processus.

Nous notons également que, du fait que tant de forums politiques internationaux aient été reportés en 2020, y compris le Congrès, plusieurs motions contiennent des références à des événements ou processus pouvant être obsolètes. Dans certains cas, celles-ci ont été corrigées pendant ou après la discussion en ligne, mais pour d'autres, ceci n'a pas été possible avant le vote électronique. Ces références ne portent aucune atteinte à la validité ou qualité de ces motions. Nous soulignons simplement cette observation pour répondre à toute possible préoccupation des Membres concernant certaines motions particulières.

2. Les Résolutions et Recommandations font partie de la politique générale de l'UICN

Dans des circonstances normales, les motions adoptées par vote électronique avant un congrès seraient enregistrées *en bloc* lors de l'Assemblée des Membres et entreraient en vigueur à ce moment-là, sous forme de Résolutions et Recommandations venant s'ajouter la politique générale de l'UICN.

Cependant, compte tenu des circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons et de l'incertitude persistante quant à la date et au format du Congrès, les Membres ont voté à une majorité écrasante qu'« à titre d'exception à l'article 62septimo des Règles de procédure du Congrès mondial de la nature, les motions adoptées par ce vote électronique entrent en vigueur à la clôture de ce vote électronique sur les motions (c'est-à-dire le 21 octobre 2020) ».

La conséquence de cette décision est que **les 109 motions que les Membres ont adoptées par vote électronique sont déjà en vigueur, en tant que politiques de l'UICN, depuis la fin du mois d'octobre**. Elles ont donc été renumérotées et reclassées en Résolutions et Recommandations (voir

Annexe) et seront bientôt disponibles dans la base de données des Résolutions et Recommandations du [Portail de la bibliothèque de l’UICN](#).² Pour rappel, les Résolutions s’adressent à l’UICN elle-même, tandis que les Recommandations s’adressent à des tiers. Les 109 motions approuvées ont été classées en **96 Résolutions** et **13 Recommandations**.

3. Discussion en ligne et vote électronique des motions de gouvernance

Lorsque le Conseil a décidé, lors de sa réunion du 14 septembre 2020, de reporter le Congrès ([décision C100/3](#)), il a également décidé de soumettre plusieurs points de décision inclus dans le projet d’ordre du jour du Congrès à un vote électronique, qui aura lieu du **27 janvier au 10 février 2021**. Afin de préparer ce vote, ces points de décision feront l’objet d’une **discussion en ligne du 22 octobre au 3 décembre 2020**.

Parmi les points soumis à la discussion en ligne figuraient [neuf motions](#) visant à modifier les Statuts et autres questions de gouvernance proposées par le Conseil de l’UICN. Après la fin de la discussion en ligne, le Comité institutionnel et de gouvernance du Conseil décidera, parmi ces neuf motions, celles qui seront soumises au vote électronique, et celles qui feront l’objet d’une discussion plus approfondie et seront votées lors de l’Assemblée des Membres à Marseille. Nous encourageons vivement les Membres à participer à cette discussion, ainsi qu’au vote électronique au début de 2021. Vous trouverez plus d’informations sur ce processus sur le [site web du Congrès](#).

Motions de gouvernance discutées en ligne

| N° | Titre |
|----|--|
| A | Inclure les autorités infranationales dans la structure de l’UICN |
| B | Élection des Conseillers régionaux résidant en territoires dépendants |
| C | Création d’un poste élu de Conseiller autochtone |
| D | Modification du terme « Conseiller régional » |
| E | Amélioration du processus des motions |
| F | Rôle des Commissions dans les Comités nationaux et régionaux |
| G | Clarification des conditions pour la réadmission d’anciens États Membres |
| H | Création, règles de fonctionnement et supervision des Comités nationaux, régionaux et interrégionaux |
| I | Fonctions du Trésorier de l’UICN |

² Veuillez noter que, les motions étant adoptées à des moments différents lors de ce Congrès, la convention de numérotation différera légèrement de celle des Congrès précédents, lors desquels les Résolutions de gouvernance précédaient les Résolutions de politique générale, qui à leur tour précédaient les Recommandations.

4. Motions renvoyées à l'Assemblée des Membres pour discussion approfondie

Pour rappel, et comme indiqué dans notre [communication précédente](#), 19 motions ont été renvoyées à l'Assemblée des Membres pour une discussion plus approfondie avant leur vote, plutôt que d'être soumise au vote électronique. Elles sont énumérées ci-dessous.

| N° | Titre |
|-----|---|
| 003 | [Établissement d'une commission du changement climatique][Établissement d'un groupe d'étude intersectoriel inter-commissions sur la crise climatique] [Établissement d'un groupe d'étude de l'IUCN sur le climat] |
| 013 | Protection des cours d'eau péruviens des Andes et de l'Amazonie : Marañón, Ucayali, Huallaga et Amazonas contre les grands projets d'infrastructure |
| 021 | Planification [des espaces maritimes][de l'espace maritime] et conservation de la [biodiversité][diversité naturelle] |
| 024 | Restaurer un océan paisible et calme |
| 034 | [Changement climatique et crise de la biodiversité] [Promouvoir des solutions intégrées pour faire face au changement climatique et aux crises qui frappent la biodiversité] |
| 039 | Protéger les défenseurs des droits de l'homme et des peuples et les lanceurs d'alerte dans le contexte de l'environnement |
| 040 | Élaborer et appliquer un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 transformateur et efficace |
| 044 | Actions pour renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaire des peuples autochtones et des communautés de paysans |
| 045 | Reconnaître et soutenir les droits et les rôles des peuples autochtones et des communautés locales dans la conservation |
| 048 | Redécouvrir comment préserver la Terre nourricière selon le point de vue des peuples autochtones |
| 062 | Vers une politique sur le capital naturel |
| 067 | Réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité |
| 069 | Protection des écosystèmes et de la biodiversité des grands fonds marins par un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins |
| 075 | Principes de l'IUCN sur la biologie de synthèse et la conservation de la biodiversité |
| 084 | Agir pour réduire la pollution lumineuse |
| 101 | Fixer des objectifs de conservation par zone en se fondant sur ce dont la nature et l'homme ont réellement besoin pour prospérer |
| 118 | Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale |

| N° | Titre |
|-----|---|
| 125 | Renforcer la protection des forêts matures en Europe et faciliter leur restauration dans la mesure du possible |
| 126 | Faire progresser la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones marines hors juridiction nationale |

À l'heure actuelle, ce processus reste inchangé. Toutefois, étant donné l'incertitude persistante quant au calendrier et au format du Congrès, nous étudions certaines options qui permettraient d'accélérer ce processus, ou du moins, qui inviteraient les Membres à continuer à travailler à l'obtention d'un consensus sur certaines de ces motions avant l'Assemblée des Membres. Nous partagerons plus d'informations à ce sujet en temps voulu.

5. Motions nouvelles et urgentes

Le protocole de présentation de motions nouvelles et urgentes au Congrès reste inchangé. Conformément à l'article 53 des Règles de procédure, ces motions « doivent être soumises entre une semaine avant l'ouverture du Congrès et la fin des séances plénières du premier jour de l'Assemblée des Membres ». Le Secrétariat veillera à ce que tous les détails et procédures soient dûment communiqués, une fois le calendrier et les modalités du Congrès confirmés.

Comme d'habitude, vous pouvez adresser vos questions ou commentaires à motions@iucn.org.

Annexe: Résolutions et Recommandations 2020 renumérotées et reclassées³

| Mot. N° | Titre | Res./Rec. N° |
|---------|---|--------------|
| 001 | Archivage des Résolutions et Recommandations qui répondent aux critères de suppression, pour consolider les politiques et les examens futurs | Res 001 |
| 002 | Renforcer l'intégration institutionnelle des peuples autochtones | Res 002 |
| 004 | Transformer les systèmes alimentaires mondiaux grâce à une gestion durable des terres, alignée sur les ODD de l'ONU | Res 003 |
| 005 | Action urgente contre la graminée Cortaderia selloana en dehors de son aire de répartition naturelle | Res 004 |
| 006 | Promouvoir l'harmonie entre les grues – espèces phares en matière de biodiversité – et l'agriculture | Res 005 |
| 007 | Conservation des forêts tropicales sèches : déclaration de priorité | Res 006 |
| 008 | Développer les pratiques agroécologiques comme solutions fondées sur la nature | Res 007 |
| 009 | Protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui leur sont associés en tant que corridors dans un climat changeant | Res 008 |
| 010 | Protéger et restaurer les écosystèmes de prairies et de savanes menacés | Res 009 |
| 011 | Prévenir les conflits d'intérêts relatifs aux produits chimiques et phytosanitaires | Res 010 |
| 012 | Lutter contre la déforestation importée | Rec 011 |
| 014 | Conservation de la biodiversité aquatique des systèmes marins et d'eau douce peu profonds | Res 012 |
| 015 | Aider les pays du bassin inférieur du Mékong en matière de gestion transfrontalière des ressources en eau, des écosystèmes et de la biodiversité | Res 013 |
| 016 | L'importance d'une approche transfrontalière pour faire une priorité de la conservation de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques dans le bassin du Río de la Plata | Res 014 |
| 017 | Coopération pour les eaux douces transfrontières afin de garantir la conservation des écosystèmes, la résilience climatique et le développement durable | Res 015 |
| 018 | Conservation des écosystèmes de sources de la région méditerranéenne | Res 016 |

³ Le numéro complet de la Résolution ou Recommandation comprendra des informations supplémentaires sur le Congrès, ce qui signifie que, par exemple, « Res 001 » sera numérotée « WCC 2020 Res 001 » ou « Résolution 7.001 ». Veuillez consulter le portail de la bibliothèque pour plus de détails.

| Mot. N° | Titre | Res./Rec. N° |
|---------|--|--------------|
| 019 | Protection des débits d'eau naturels pour la conservation des zones humides | Res 017 |
| 020 | Valoriser et protéger les pêches dans les eaux intérieures | Res 018 |
| 022 | Mettre fin à la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins d'ici à 2030 | Res 019 |
| 023 | Protéger les poissons herbivores pour une communauté corallienne plus prospère | Rec 020 |
| 025 | Mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité dans la Caraïbe insulaire | Rec 021 |
| 026 | Établissement d'un moratoire sur les sonars actifs à moyenne fréquence (MFA – 1 à 10 KHz) pour les exercices militaires maritimes menés en Macaronésie | Res 022 |
| 027 | Réduire les impacts des captures accidentelles sur les espèces marines menacées | Res 023 |
| 028 | Pour une meilleure gestion des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants dans la pêche à la senne coulissante | Rec 024 |
| 029 | Conservation, restauration et remise en état des écosystèmes dans l'océan | Res 025 |
| 030 | Coopération internationale sur la pollution marine issue des navires échoués | Res 026 |
| 031 | Des paysages marins œuvrant pour la conservation de la biodiversité | Res 027 |
| 032 | Mise à jour de la législation visant à prévenir la pollution des océans par le déversement des eaux usées des navires | Res 028 |
| 033 | Gérer de toute urgence les ressources marines et côtières en sable à l'échelle mondiale | Rec 029 |
| 035 | Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide | Res 030 |
| 036 | Mise en œuvre des solutions fondées sur la nature dans le bassin méditerranéen | Res 031 |
| 037 | Les impacts du changement climatique sur les océans | Res 032 |
| 038 | Promouvoir la préservation de la biodiversité par des mesures de transformation de l'énergie respectueuses de l'environnement | Res 033 |
| 041 | L'intégrité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 | Res 034 |
| 042 | Promouvoir le leadership de l'UICN dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes 2021-2030 | Res 035 |
| 043 | Déclaration de priorité mondiale pour la conservation dans le biome amazonien | Res 036 |

| Mot. N° | Titre | Res./Rec. N° |
|---------|--|--------------|
| 046 | Renforcer l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement et l'Institut mondial des procureurs pour l'environnement | Res 037 |
| 047 | Traiter la criminalité organisée ayant un impact sur l'environnement comme une infraction grave | Res 038 |
| 049 | La crise de l'extinction en Australie et la réforme du droit national de l'environnement | Rec 039 |
| 050 | Mettre en œuvre des mesures internationales afin de lutter contre la vente en ligne de produits illégaux issus de la faune et de la flore sauvages | Res 040 |
| 051 | Garantir un financement pour sécuriser les droits et les systèmes écologiques | Res 041 |
| 052 | Protection de l'environnement en relation avec les conflits armés | Res 042 |
| 053 | Renforcer l'application de la Convention sur la diversité biologique par des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) | Res 043 |
| 054 | Série d'outils juridiques sur la crise climatique | Res 044 |
| 055 | Réseau autochtone mondial pour l'aquaculture | Res 045 |
| 056 | Création de la fonction de Défenseur des générations futures | Res 046 |
| 057 | Application de la loi relative au commerce de tigres et de parties de tigres | Res 047 |
| 058 | Contributions de la hiérarchie des mesures favorables à la conservation au cadre de la CDB pour l'après-2020 | Res 048 |
| 059 | Intégration du Cerrado dans la coopération internationale et les fonds mondiaux pour l'environnement | Res 049 |
| 060 | Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques | Res 050 |
| 061 | Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes | Res 051 |
| 063 | Barrages dans le bassin du haut Paraguay, el Pantanal, et dans le système de zones humides Paraguay-Paraná | Rec 052 |
| 064 | Promouvoir des pratiques minières durables et éthiques en Afrique | Res 053 |
| 065 | Impliquer le secteur privé dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages | Res 054 |
| 066 | Orientations pour identifier la pêche industrielle incompatible avec les aires protégées | Res 055 |
| 068 | Le financement de la biodiversité | Res 056 |

| Mot. N° | Titre | Res./Rec. N° |
|---------|---|--------------|
| 070 | Intégration de la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans le système de comptabilisation des valeurs de la biodiversité | Res 057 |
| 071 | Protéger les récifs coralliens des produits chimiques nocifs présents dans les crèmes solaires | Res 058 |
| 072 | Combattre le commerce illégal de parties de lions et de ses dérivés | Res 059 |
| 073 | Promotion de la Norme mondiale de l’UICN sur les Solutions fondées sur la nature | Res 060 |
| 074 | Partenariats et adoption d’une Typologie mondiale des écosystèmes | Res 061 |
| 076 | Rôle des enfants et de la jeunesse dans la conservation de la nature | Res 062 |
| 077 | Appel urgent au partage et à l’utilisation de données brutes in situ sur la biodiversité | Res 063 |
| 078 | Promouvoir la conservation par des solutions axées sur le comportement | Res 064 |
| 079 | Améliorer les connaissances en matière de conservation des ressources naturelles et de modèles alternatifs d’énergie durable grâce aux réseaux d’organisations professionnelles | Res 065 |
| 080 | Généraliser les pratiques et techniques alternatives à l’utilisation des pesticides de synthèse | Res 066 |
| 081 | Appel en faveur des programmes pour la Nature dans les villes et renforcer l’Alliance urbaine de l’UICN | Res 067 |
| 082 | Région des montagnes Bleues inscrite au patrimoine mondial | Res 068 |
| 083 | Éliminer la pollution par le plastique dans les aires protégées, en agissant en priorité sur les produits plastiques à usage unique | Res 069 |
| 085 | Lutter contre la dégradation et l’artificialisation des sols | Res 070 |
| 086 | Infrastructures linéaires respectueuses de la faune et de la flore sauvages | Res 071 |
| 087 | Importance de la suppression des obstacles au planning familial volontaire pour la conservation | Res 072 |
| 088 | Intégration de la conservation de la connectivité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020 : du niveau local au niveau international | Res 073 |
| 089 | Patrimoine géologique et aires protégées | Res 074 |
| 090 | Coopération transfrontalière pour la conservation des grands félins en Asie du Nord-Est | Res 075 |

| Mot. N° | Titre | Res./Rec. N° |
|---------|---|--------------|
| 091 | Établir et renforcer des économies fondées sur la faune sauvage en Afrique australe et de l'Est | Res 076 |
| 092 | Effets sur les plantations d'essences ligneuses de l'augmentation de l'utilisation du papier comme substitut du plastique | Res 077 |
| 093 | Conservation, restauration et gestion durable des écosystèmes de mangroves | Res 078 |
| 094 | Relier les efforts de conservation in situ et ex situ pour sauver les espèces menacées | Res 079 |
| 095 | Reconnaître et soutenir d'autres mesures de conservation efficaces par zone et faire rapport à leur sujet | Res 080 |
| 096 | Renforcer la planification territoriale au niveau national pour assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle mondiale | Res 081 |
| 097 | Réduire les prises accidentelles de tortues de mer : le rôle important des mécanismes de régulation dans le déploiement mondial des dispositifs d'exclusion des tortues | Res 082 |
| 098 | Assurer la compatibilité des activités anthropiques avec les objectifs de conservation dans les aires protégées | Res 083 |
| 099 | La réponse mondiale aux mesures de rétrogradation, réduction et déclassement des aires protégées (RRDAP) | Res 084 |
| 100 | Réensauvagement | Res 085 |
| 102 | Renforcer les bénéfices mutuels du bétail et des espèces sauvages dans les paysages partagés | Rec 086 |
| 103 | Mesures urgentes pour préserver une forêt d'importance mondiale : la forêt d'Atewa, Ghana | Res 087 |
| 104 | Conservation de la diversité et du patrimoine naturels de milieux miniers | Res 088 |
| 105 | Prévenir la disparition de l'outarde à tête noire (<i>Ardeotis nigricaps</i>) en Inde | Rec 089 |
| 106 | Faire de la conservation du jaguar (<i>Panthera onca</i>) une priorité à l'échelle du continent | Res 090 |
| 107 | Conservation mondiale des raies des familles Rhinidae, Glaucostegidae et Rhinobatidae | Res 091 |
| 108 | Adapter la médecine traditionnelle pour garantir une durabilité sociale et environnementale | Res 092 |
| 109 | Appel à prendre davantage en considération la diversité génétique dans les plans et actions de l'IUCN | Res 093 |

| Mot. N° | Titre | Res./Rec. N° |
|---------|---|--------------|
| 110 | Sauvegarder le marsouin aptère (Neophocaena asiaeorientalis), espèce classée En danger, dans la mer Jaune | Rec 094 |
| 111 | Conservation des hippocampes, syngnathes et dragons de mer (famille des Syngnathidae) | Res 095 |
| 112 | Optimiser le retour sur investissement de la conservation et du développement durable : éradiquer les espèces exotiques envahissantes (EEE) pour préserver la biodiversité insulaire et servir les intérêts de la société | Res 096 |
| 113 | Plan national pour la gestion durable du Guanaco en Argentine | Rec 097 |
| 114 | Sauver les loutres de la planète | Res 098 |
| 115 | Renforcer la conservation des grands singes à l'échelle des pays, à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées, en impliquant les acteurs locaux | Rec 099 |
| 116 | Renforcer les capacités de Madagascar de contrer la menace que représentent les espèces envahissantes | Res 100 |
| 117 | Résoudre le conflit entre l'homme et les espèces sauvages : favoriser une coexistence sûre et bénéfique entre les êtres humains et les espèces sauvages | Res 101 |
| 119 | Améliorer le processus et les mesures d'identification et de rétablissement des espèces « Éteintes à l'état sauvage » | Res 102 |
| 120 | Action contre le trafic d'oiseaux chanteurs d'Asie | Res 103 |
| 121 | Prochain Congrès mondial des parcs de l'UICN | Res 104 |
| 122 | La conservation et la protection des récifs coralliens dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 | Res 105 |
| 123 | Protection du Bien du patrimoine mondial du Kakadu et réhabilitation du site de la mine d'uranium Ranger et de la Zone de projet Ranger | Res 106 |
| 124 | Réduire l'incidence de la pêche sur la biodiversité marine | Res 107 |
| 127 | Déforestation et filières d'approvisionnement en matières premières agricoles | Res 108 |
| 128 | Accroître les financements dédiés à la biodiversité dans les pays en développement | Rec 109 |